

6

DURBAN-CORBIÈRES

LE MOULIN DE LA CASCADE



1 Départ : Devant la Mairie. Prendre la direction d'Albas, puis en face, le chemin du Moulin de la Cascade. Il longe une oliveraie ; continuer tout droit. Différentes variétés d'oliviers ont été plantées sur ce site pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine végétal oléicole.

2 Aux premiers rochers, le chemin devient une sente qui conduit rapidement vers la cascade (à sec l'été) et les vestiges du moulin d'en Crabié. Une meule et son socle sont encore visibles sur le site.

Le sentier grimpe au-dessus du moulin. Le canal de dérivation qui permettait de détourner les eaux de la cascade vers le moulin est toujours là.

Continuer à monter. De belles vues se dégagent sur Durban et son château. Vous arrivez sur une piste et l'empruntez vers la droite en descente.

3 Au passage à gué, vous avez accès à la source. Continuer la piste, un panneau indique un cède tricentenaire. Faire l'A/R et prendre le temps d'admirer ce Genévrier Oxycède majestueux puis on revient sur la piste.

4 Traverser la D40 et prendre la piste en face pendant quelques mètres, emprunter ensuite le sentier qui grimpe à gauche.

5 Le quitter pour une sente à droite dans la garrigue qui redescend bientôt sur une piste en contrebas. On passe en bordure des pins de «Roque en Bac» et on rejoint la route.

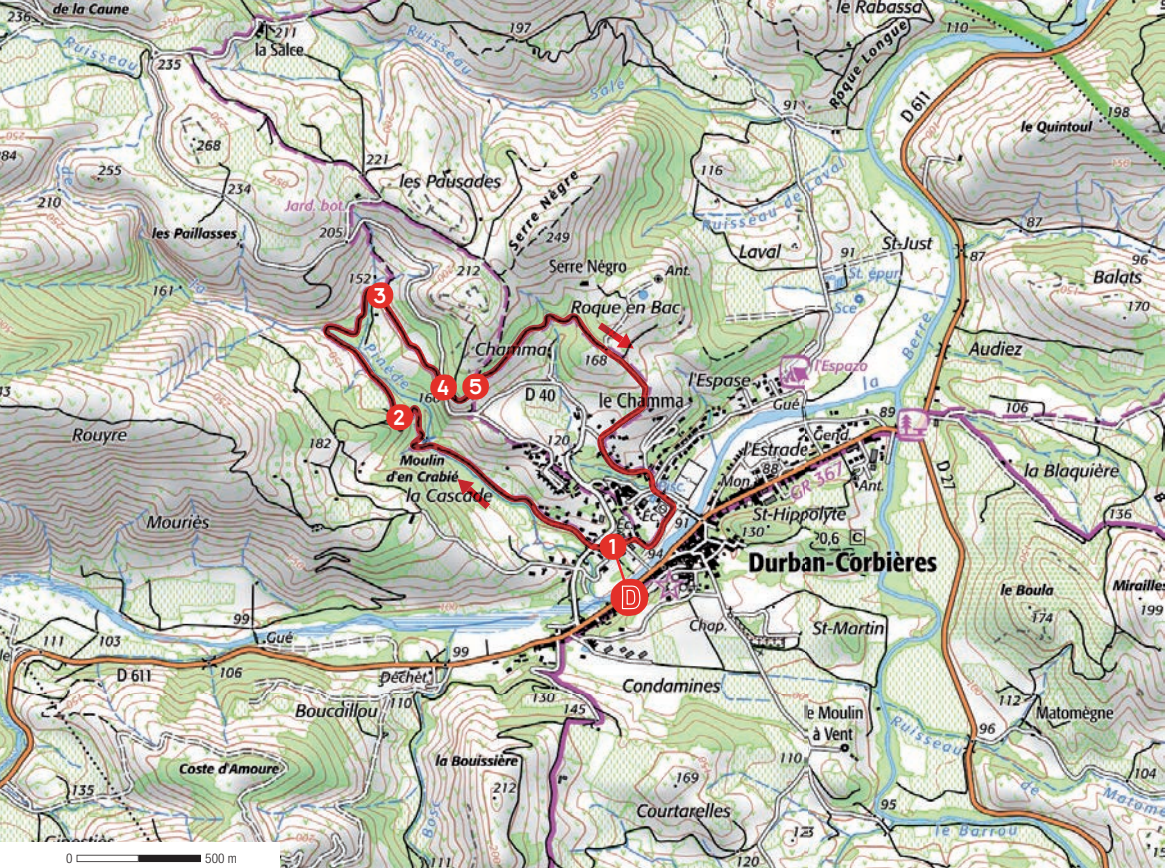
Prendre à gauche, au milieu du lotissement. Passer devant la piscine et rejoindre la mairie.



Tombe wisigothe



Château de Durban



Durban-Corbieres



Devant la mairie



4,5 km



2h



135 m



Facile



Jaune PR



IGN 2547 Ouest



À VOIR

EN CHEMIN

- Oliveraie - conservatoire du patrimoine végétal oléicole
- Cascade
- Vestiges du moulin d'En Crabié
- Cade tricentenaire
- Vues sur le village de Durban et son château

À PROXIMITÉ

- Village de Durban : Château, église, chapelle, passerelle style Eiffel, noria, pierre tombale wisigothe
- Circuit découverte du Vieux Durban, circuit balisé de 14 points phares
- Galerie Remparts (différentes expositions à découvrir de mai à octobre)